

[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2023/2024



Nom du tournoi : 53ème TOURNOI INTERNATIONAL DE BOURG DE PÉAGE
N° de dossier : 2302150
organisateur du tournoi : Badminton Club de Bourg de Péage

GÉNÉRALITÉS

- 1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.
Le niveau géographique de la compétition est : International
- 2) La compétition se déroule du : 02/03/2024 au 03/03/2024
- 3) Dans : 1 salle(s) et sur 12 terrains
Salle 1 = 12 terrains
Salle 2 = terrains
Salle 3 = terrains
Salle 4 = terrains
- 4) Le logiciel utilisé sera : BadNet
- 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Hugues CLEMENT
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

- 6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N1 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD ou des fédérations des pays limitrophes (justificatif obligatoire).
- 7) Les disciplines sont les suivantes :
- | SH | SD | DH | DD | Mx |
|-----|-----|-----|-----|-----|
| oui | oui | oui | oui | oui |
- Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.
- 8) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)
- 9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.
- 10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

- 11) L'inscription se fera individuellement ou par club
- 12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 17/02/24
Le nombre maximum de joueurs sera de 190 par jour et/ou par discipline.
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :
- | |
|---|
| Critère 1 - Meilleur classement ou CPPH |
| Critère 2 - Date de paiement |
| Critère 3 : Date d'inscription |

- 13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : tournoi@bcbp26.fr

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=20926>

adresse postale :

- 14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

- 15) Les droits d'engagement sont de :

[Image]

1 tableau : 20

2 tableaux : 24

3 tableaux :

Par équipes

16) Le paiement se fera individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

18/02/2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

20/02/2024

Le tirage au sort sera effectué le :

20/02/2024

FORAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait après la date du tirage au sort, les remplacements s'effectueront conformément aux dispositions de l'article 3.2.5 du RGC : En simple, le joueur défaillant pourra être remplacé par un joueur inscrit au tournoi dans l'ordre de priorité de la liste d'attente. En double, le joueur privé de son partenaire aura le choix de poursuivre la compétition avec un joueur proposé par le comité d'organisation, ou de refuser de poursuivre la compétition. Il sera alors déclaré forfait involontaire. En cas de forfait d'une paire de double, elle pourra être remplacée par une paire inscrite au tournoi et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

VICTOR QUEEN

Le volant de référence plastique sera

YONEX Mavis 500

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

29) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

30) Pour tout volant touchant une structure

À remettre une fois au service et faute en jeu

(idem pour les éléments mobiles)

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

[Image]

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Disciplines et tableaux :

Les joueurs pourront s'inscrire sur une ou deux disciplines (« Simple + Double » ou « Double Mixte + Double »).

- Les Simples et Doubles Mixtes se joueront le samedi 02/03/2024,
- Les Doubles Dames et Doubles Hommes se joueront le dimanche 03/03/2024.

Chaque discipline se déroulera sur une seule journée avec une phase préliminaire en poule suivie d'une phase par élimination directe (**2 sortants par poule** quel que soit le nombre de joueurs en phase de poule).

Tenues :

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur les terrains.

Plateau sportif :

Le plateau de jeu est réservé aux joueurs, Juge-Arbitres, Arbitres, organisateurs et les conseillers. 2 conseillers maximum par joueur / équipe sont tolérés sur le plateau de jeu.

Dopage :

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au/à la juge-arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti-dopage inopiné.

Protocole sanitaire :

La compétition se déroulera dans le strict respect du protocole sanitaire applicable à la date du tournoi, et des éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet de la Drôme et la municipalité de Bourg de Péage.